ENHERBEMENT DU RANG ET DE L'INTER-RANG

LES SAVOIRS AGROÉCOLOGIQUES

Christophe Bousquet pratique depuis 2008 l'enherbement total et naturel du vignoble durant l'hiver. Les vignes sont labourées généralement 3 fois au printemps entre avril et juillet (sauf les plus pentues) et font l'objet d'un désherbage mécanique (décavaillonneuse et rasette) au printemps. Le dernier travail du sol se fait en juillet. Le travail mécanique du sol reprend au printemps avec un labour intercep avec des décavailloneuses pour enlever le bourrelet de terre qui s'est formé le long des rangs de vigne. Les disques intercep permettent avec un palpeur de travailler le sol entre les pieds de vigne et s'attaquent au romarin et au ciste. A partir de mai, il est pratiqué un labour plus superficiel d'entretien de façon à détruire la végétation, sachant qu'avec le climat d'ici, l'herbe ne pousse plus à partir de juin.

Sur certaines parcelles il est parfois nécessaire d'intervenir manuellement pour contrôler le genêt.

La pousse de l'herbe démarre à l'automne après la vendange en bénéficiant des pluies

importantes à cette période. Cette herbe est pâturée ensuite durant l'hiver. Le troupeau part avant le redémarrage de la pousse de la vigne en mars. La brebis permet de gérer les plantes en intercep comme l'inule visqueuse, le laurier tin, le genet ou la garance avec un meilleur contrôle qu'un outil mécanique. Toutes les tontes et les sarments sont restitués au sol.

L'herbe ne concurrence pas la vigne dans la mesure où elle pousse quand la vigne est en repos végétatif et pendant la période estivale l'herbe ne pousse plus. Les apports de matière organique dans le sol permettent aussi d'accroître dans une certaine limite la rétention de l'eau lors des pluies d'automne.

Sur les 8,8 ha de jachère, Christophe Bousquet semait avant du blé. Mais la sécheresse printanière rend trop aléatoire cette culture, aussi il laisse maintenant l'enherbement naturel et réalise un passage de disque avant l'hiver avec un broyage éventuellement. Les jachères sont aussi pâturées par les moutons en hiver. L'objectif est de retrouver de la vie et de la fertilité dans ces parcelles. Certaines correspondent à des vignes arrachées qui avaient le court-noué (maladie virale). Christophe Bousquet laisse toujours des parcelles en jachère à coté de chaque parcelle de vigne. Les vignes doivent s'intégrer au paysage.

INTÉRÊTS DU POINT DE VUE DE L'AGRICULTEUR

Economiques	Agronomiques	Environnementaux
Le pâturage permet d'éviter 2 labours et 2 tontes. Economie de tracteur de fioul et de de temps	Suppression d'un labour et absence de travail du sol pendant 6 mois. Les sols sont aussi plus portants lors des travaux mécaniques et suite à de fortes pluviométries.	Protection du sol contre l'érosion Concoure à l'équilibre biologique de la vigne et active la vie biologique du sol au travers de la dégradation de la matière organique produite. Meilleure infiltration de l'eau lors des orages. Le Recyclage de l'azote via les crottes de mouton Permet de rendre l'azote plus disponible au printemps. Limiter les apports extérieurs d'engrais organiques.
Social : Plus de temps pour se consacrer aux organisations collectives (ODG la Clape, GIEE)		

Difficultés rencontrées :

- Contrôle de certains arbustes comme le genêt qui s'installe dans le vigne